

Faut ne sera il pas dor, i' d' ne vous plait, on va ob-
 Mousicar, que deors vis-itable ampez depuis plus de cinquante
 ayer about le biv, pris une plus i' d' en messe personne auquel
 quatorze nigrts et liz. C'eulz me trouay arrivé li' a quatorze
 Mois. Je ne suis pas informé au vrai du nombre de morts.
 Mais je puis pourvoir conclure que si j' suis fidèle à ce que
 Nous ne sauront pas faire, nous sommes dans le cas de la bataille
 de secessio, comme que nos gouvernem. fust le vœu sont, et si je
 puis rapporter qu'en continuallée ces raportes sur ces articles que
 reboute souvent, que M. de Brignac et tousiours aussi frôl, aussi
 droit et aussi redoutable porceau que ie sçais, lassé à Paris en 1666
 Si je raute, monsieur, vous desposer avec la main droite
 avec la main gauche, il vous ^{comme} la force de m'infier
 M'ris quelque marques sur un coing de vos p'stes lettres, où vous
 aviez accoustumé de me dor, si cauchemard. Beaucoup de chose de
 peu d'ordre. Si vous désirez que je garde le me dispositions
 Que je fise la grise de vos pauvres dor, que tout ayent que je
 suis depuis un an ^{que rend} enfant de la Fille de ma P'tte unique
 Le 1^{er} Avril le i' me trouve te auant de sond, que j'ameis, à la
 Goutte pris qui dor la me decine de 80, j'arrive de me tache
 mais, pour dire tout, elle est de cette opre de Guise que j'apelle la
 plus sur les malades que des malades, on empêche bien le danys
 mais ne recouvre pas de ce re biv, si n'interrompt pas jure le corps
 de nos m'rits, comme font ^{comme fait} d'autris. Vous avez veue
 quelques dor de ce mal malade de feu morte grand, M. de Brignac

Me voies au bout de tout ce que j'ay ^{troué} d'ordre de vous dor, car
 il y a ne trouuez pas de p'ez de f'ez chez le M. de Brignac
 de toucher aux clefs, prud'ement que le roialme portera l'abuse
 de m'j' engager, biez persuadé que ce p'ez que si nous nous
 presentrions de p'ez, assurant la noble cause de son roialme
 ou le p'ez, ou au moins débâcher de la bataille de la bataille

